

# Historique de Marko Slivarić de Holdenburg

**1762**

---

Naissance de Marko Slivarić, à Vrein Dol en Slavonie en 1762. Il porte le titre de « De Holdenburg ».

**1781**

---

Slivarić entre au service autrichien en tant que cadet d'artillerie.

**1782**

---

*Juillet* : Slivarić devient enseigne dans les troupes croates.

**1785**

---

Mariage avec Antoinette Gresnich

**1791**

---

Naissance d'Henriette Slivarić, fille de Marko Slivarić et Henriette Gresnich, d'après le recensement gignacois de 1836 où sa fille aurait 45 ans.

**1809**

---

**14 octobre** : L'empire d'Autriche, à la suite de la bataille de Wagram et du traité de Schönbrunn, cède plusieurs régions, dont la Croatie du sud ouest, à la France. C'est la naissance des provinces Illyriennes. Les croates sont enrôlés dans l'armée française. Les provinces illyriennes étaient administrées par un gouverneur général : le premier est Auguste de Marmont du 8 octobre 1809 jusqu'en janvier 1811. Le 9 avril 1811, Henri Gratien Bertrand lui succède jusqu'au 21 février 1812, suivi de Jean-Andoche Junot.

Le général Slivarić était alors major au régiment d'Ogulin (Croatie militaire). Lui qui était dans l'armée autrichienne, il passe donc au service de l'Empire français. Il décide de rester en Croatie militaire et de servir l'Empire français dans le but de rester sur ses terres natales, dans le cas contraire il aurait été obligé de fuir en Autriche.

**26 novembre** : Un désaccord l'oppose au colonel Csvich : celui-ci ordonne à Slivarić de lui remettre la caisse contenant l'argent du bataillon, qu'il tenait chez lui pour faire

les comptes des soldats, et le fait mettre aux arrêts immédiatement. Cšivich ne tolère pas que Slivarić reste en Croatie et se range du côté de l'armée française. Il est toutefois obligé de relâcher Slivarić, sous la pression des officiers qui attestent de sa bonne foi.

## 1810

---

1er janvier : Slivarić est promu colonel.

5 novembre : Extrait d'une lettre du général Plauzonne au duc de Raguse, de Paris: « J'ai l'assurance que, dans le Conseil d'Etat, plusieurs membres influents, quoique connaissant imparfaitement la Constitution croate, sont d'avis qu'il serait inconvenant de la détruire précisément. [...] Sirkovich et Mamulla, les plus déliés des députés, disent que S.M. a paru satisfaite de leur constitution, qu'elle en a parlé dans un sens avantageux ; que sera-ce lorsqu'elle sera éclairée par les notions que Votre Excellence se propose de mettre sous ses yeux ? [...]

Slivarić et M. de Lichtemberg ont été les coryphées de l'opinion d'opposition ; je l'ai reproché au premier, dans des termes assez mesurés pour qu'ils pussent être répétés sans offenser la personne qui lui a inspiré ces sentiments. Il y a plus de sottise que de mauvaise vue dans son fait. On lui a cru la voix prépondérante en raison de son grade ; on l'a subjugué sans peine. [...]

Le général Mouton a été chargé de questionner les députés militaires ; il a entretenu longuement Slivarić, qui évite de me dire ce dont il a été question. C'en est assez pour me faire connaître l'opinion qu'il a manifestée et pour me donner le désir d'entretenir à mon tour le général qui est un homme d'un grand sens, et dont l'opinion doit avoir grand poids. »

L'empereur a créé le cadre réglementaire des provinces illyriques, et se questionne sur le devenir du système actuel de confins militaires, qui fait de cette zone la Croatie militaire, où il puise inlassablement des soldats pour son armée. Il ne prendra sa décision qu'au vu des différents rapports de ses généraux.

28 novembre : Napoléon le décore de la légion d'honneur (officier).

- Etat nominatif des membres de la députation des provinces illyriennes

A propos de Slivarić : député de la Croatie militaire – Colonel du régiment de Lika, dont on peut tirer grand parti, homme de beaucoup de feu, beaucoup de capacité, et beaucoup de dévouement à l'Empereur. Le régiment qu'il commande est déjà à comparer aux plus beaux régiments de ligne.

## 1811

---

5 mai : L'empereur, au vu des rapports des généraux, choisit finalement d'organiser les provinces illyriennes autour du système impérial, qui divise les régions en zone administratives et militaires, sous les ordres de l'Empire français.

26 octobre : création du 1<sup>er</sup> régiment provisoire croate, où le colonel Slivarić prend la tête. Ils mènent diverses batailles, assez rudes (manque de vivres, déserteurs, nombreux blessés dont Slivarić lui-même). Pendant les campagnes croates, napoléon est fier des soldats croates et de leur bravoure, toutefois il faudra quelques années avant qu'il ne leur accorde sa totale confiance : il ne les arme que progressivement, et préfère placer à la tête du commandement une personnalité française (seul le général Slivarić aura la faveur de commander un régiment croate). Il explique ce choix pour des raisons de communications : les ordres sont donnés en français et en allemand, et les croates doivent s'assimiler.

## 1812

---

Lettre au ministre de la guerre par le général Henri-Gratien Bertrand (ami de napoléon) :

« Monseigneur,

*Dans mes notes sur le travail d'inspection des régiments croates en 1811, j'ai signalé le colonel Slivarić comme très brave soldat, mais comme peu propre à l'administration. Il est vrai que le colonel Slivarić..... soupirait après le moment où il irait faire la guerre: Il a justifié ce noble désir par sa conduite à la Grande Armée et je ne saurais mieux faire connaître à Son Excellence ce brave colonel qu'en transcrivant ici les propres paroles du général Delsonz, un mois avant sa mort: «Le régiment croate a fait des merveilles, cette campagne me prouve, ce que j'avais toujours pensé, qu'on peut tirer parti des Croates dans l'armée française. Le colonel Slivarić s'est très bien conduit; constamment malade, affaibli par des fatigues extrêmes et surtout par des privations, il est toujours resté à la tête de son régiment et l'a bien commandé; par son exemple, ses bons conseils et son autorité, il a puissamment contribué à la bonne conduite de ses soldats. » J'ai cru qu'un pareil éloge du général Delsonz, qui se connaissait en braves et bons officiers et qui n'était pas prévenu en faveur du colonel Slivarić, devait figurer à côté de la note que j'ai donnée dans le temps à cet officier supérieur. »*

## 1813

---

L'empire d'Autriche attaque l'empire français, et des croates changent de camps (désertion). En effet, beaucoup d'officiers croates restent fidèles à l'empire autrichien.

5 février : Slivarić est nommé par décret général de brigade, avec à destination le 4<sup>e</sup> corps de la Grande Armée, pour commander toute la brigade croate (1000 soldats)

23 mars : Slivarić reçoit l'ordre de se rendre en Croatie militaire pour commander une brigade de 1000 hommes, et repousser l'invasion autrichienne.

19 octobre : Slivarić est fait prisonnier à Leipzig en allant chercher son traitement et des vivres, et est envoyé en Hongrie. La bataille est une déroute pour Napoléon.

## 1814

---

**11 avril** : Napoléon abdique, en signant l'accord de Fontainebleau. Les soldats croates passent sous commandement autrichien, ce qui met fin à l'expérience militaire française dans cette région.

**15 juillet** : Slivarić est libéré de prison après la capitulation de Napoléon. Il demande une première fois sa réintégration dans l'armée autrichienne, qui lui est refusée. Il témoigne dans une lettre datant de 1815 : « *Je regrette, sans doute, comme étranger, de me voir, dans les circonstances présentes, à la charge de la France.* » dépité, il se voit forcé de choisir sa retraite sous les auspices de la France et obtient de Louis XVIII de recevoir la moitié de son solde.

Il devient commandant du fort d'Antibes, il reste donc au service de l'armée française.

## 1815

---

**2 mars** : Slivarić écrit une lettre de Paris pour l'Empereur d'Autriche : mentionnant son service depuis 1809, il souhaite retourner dans sa patrie, étant marié et son épouse vivant en Karlovac. Cette lettre témoigne du désaccord qu'il a eu avec le colonel Cšivich en 1809, qui lui reproche d'avoir manifesté trop de zèle et de fidélité au service des Français. Slivarić se défend en attestant avoir voulu préserver l'ordre public en Croatie militaire, mais ses arguments ne suffisent pas à convaincre l'empereur à le réintégrer dans l'armée autrichienne.

La guerre des cent jours est le théâtre du retour de Napoléon en France, qui par de petites victoires en France, avec le soutien de ses fidèles soldats, fait son retour à Paris et envisage de repousser la puissance alliée austro-hongroise.

**Août** : Slivarić défend avec ardeur la place forte d'Antibes, que les austro-hongrois tentent d'envahir.

**18 novembre** : Louis XVIII lui accorde une pension de 4000 francs. Il est mis à la retraite cette année, suite à la chute de l'Empereur Napoléon. Sa fidélité à l'Empereur lui joue un second tour : le nouveau roi Louis XVIII met à la retraite de nombreux gradés qui ont été fidèles à l'empereur Napoléon.

## 1817

---

**1er mars** : Slivarić écrit au grand chancelier pour demander son brevet, ainsi que celui de son neveu. Mathias Slivarić a été lieutenant dans le 1<sup>er</sup> régiment croate provisoire au 4<sup>e</sup> corps d'armée (celui de Marko Slivarić), membre de la légion d'honneur dans la campagne de Russie, le 22 août 1812, prisonnier à la retraite de Moscou. Ils veulent ce certificat pour pouvoir jouir des décorations reçues pour le service de la France, autorisé pour les officiers des provinces Illyriques par le nouveau règlement.

**8 octobre** : Slivarić est naturalisé français.

## 1822

---

L'Autriche prend finalement le dessus sur l'empire français et à partir de là, la Croatie sera sous domination hongroise.

Slivarić habite à Marseille à partir de cette année là.

*15 mai* : Slivarić écrit au chancelier pour recevoir son traitement.

## 1825

---

*1er janvier* : Slivarić adresse au chancelier de l'ordre royal de la légion d'honneur son certificat de vie, probablement pour qu'on lui verse son traitement.

## 1827

---

*10 septembre* : Slivarić déménage de Marseille à Saint André. Il écrit une lettre au grand chancelier de l'ordre royal de la légion d'honneur pour qu'on lui verse son traitement du second semestre 1826 à Saint André au lieu de Marseille.

## 1838

---

*27 août* : Certificat de décès n°25268 attestant la mort de Slivarić à Gignac dans l'Hérault. Sa fille Henriette, veuve de M. Raphay, est l'unique héritière pour toucher la somme de 6 78.3 francs.

*28 août* : Deux officiers de l'état civil attestent de la mort de Slivarić la veille, à cinq heures du soir, dans la maison de monsieur Combiseure. Le nom de sa femme apparaît sur les documents administratifs : Antoinette Gresnich.

*2 novembre* : Sa fille Henriette demande qu'on lui verse le traitement de son père le plus rapidement possible en tant qu'il était officier de la légion d'honneur. Elle demeure toujours dans l'Hérault. Elle n'est toutefois pas restée à Gignac, puisqu'aucun document ne mentionne son nom par la suite.

## 1850

---

*13 janvier* : Un possible héritier de Slivarić écrit au grand chancelier depuis Montpellier. Il rappelle que son père demeurait à Gignac, qu'il était officier de la légion d'honneur, et qu'il a le droit en tant qu'héritier à un paiement de l'arriérage en tant qu'officier. Il précise que « sa position n'est pas des plus heureuses ». Ce monsieur signe « Poulain, ancien sous-officier ». Il évoque dans un passage une lettre que le grand chancelier aurait écrite au maire de Gignac le 14 novembre 1838. Un commentaire sur le côté gauche de la lettre stipule que le 6 mars 1839 la somme de 6 78.30 francs a été versée à sa fille Henriette, et que par conséquent la chancellerie est acquittée envers la succession de Slivarić.

24 janvier : Jules Slivarich de Heldenburg écrit de Vienne à l'attention de monsieur le maire de Gignac, ayant fait la surprenante découverte d'être un descendant de Marc Slivarić (sinon de sa famille). Il demande des informations à propos de sa tombe, s'il a été marié et s'il a eu des descendants.

## Biographie résumée du général Slivarić

Le général Slivarić est né en 1762 en Slavonie à Vrein Dol, commune de Brod Na Savi à 300km d'Ogulin. A l'âge de 22 ans, il intègre l'armée autrichienne en tant que soldat, la Croatie militaire appartenant à l'Empire Autrichien. Il obtient rapidement le grade de major du régiment d'Ogulin en 1809, mais cette même année l'empire Autrichien se voit forcé de céder la Croatie militaire à l'Empire français suite à l'accord de Schönbrunn. Slivarić, dans sa volonté de conserver l'ordre public dans sa région et manifestant son devoir d'obéissance, passe sous le commandement de l'armée française, tandis que nombre de croates fuient vers l'Autriche. De 1809 à 1814, il participe, au sein de la Grande Armée, aux grandes batailles de conquêtes de l'Empereur Napoléon (batailles d'Ostrowno et de la Moskova). Napoléon lui confie le 1<sup>er</sup> régiment provisoire croate affecté au 4<sup>e</sup> corps de la Grande Armée, et il passe du grade de colonel en 1811 à celui de général en 1813. Il est fait prisonnier à Leipzig fin 1813, et libéré en 1814 après la capitulation de Napoléon. L'année 1815 est riche en évènement pour ce général qui souhaitait avant tout réintégrer l'armée autrichienne suite à la défaite de Napoléon, mais son vœu est refusé et c'est ainsi qu'il se retrouve à défendre courageusement la place d'Antibes en tant que général de l'armée française. Cet acte de bravoure n'empêchera pas sa mise à la retraite à la fin de cette même année, en raison de son attachement à Napoléon et ses origines croates. Toute sa vie le général Slivarić aura combattu au service de grands empereurs, mais sa loyauté et sa fidélité ne sera en toute somme jamais récompensé par les différents pouvoirs qu'il a servi. Naturalisé français en 1817, Slivarić décide de se retirer dans l'Hérault à Saint André de Sangonis puis à Gignac, où il finit ses jours en compagnie de sa fille Henriette. Il meurt à Gignac en 1835, aucun document ne mentionne sa femme. Sa fille Henriette hérite d'un petit pécule en tant qu'orpheline d'un général français, et un possible héritier se manifestera quelques années plus tard mais sera débouté par l'administration française.

Slivarić, dans une lettre du 2 mars 1815 adressée à l'empereur d'Autriche pour sa réintégration dans l'armée autrichienne, résumera lui-même ses qualités d'homme de courage et de soldat dévoué, et démontrera par la même le sacrifice personnel qu'il a fait pour servir son pays.

*« J'ai sacrifié au service et dans toutes ces campagnes qui, presque toujours ont été malheureuses, mes économies, mes biens, maisons, la fortune de ma épouse et tout ce que je possédais, enfin j'ai sacrifié mes années au nombre de 29. Avec le même zèle et désintéressement le plus marqué, j'ai servi, comme membre de ma patrie, le nouveau gouvernement. »*